

Proposition 1

Schéma d'intention - Mars 2023



Légende :

- P** Parking voitures et vélo
- X** Démolition
- X** Effacement de la raquette bitumée
- ↔** Arrêt de la circulation sauf PMR
- ==** Dédoublage sentier
- Mobilier urbain nécessaire à l'accueil du public
- ★** Points de vue
- ▷** Table d'orientation
- 👁** Carrière et poste d'observation ornithologique
- ~~~~** Gradins enherbés
- Plantations
- 🏠** Ruches

Voilà quelques années que le site de La Rognouse a été réaménagé. Lorsque l'on vient à pied par le GR34 on peut découvrir deux sentiers longeant la plage du corps de garde : le premier mène à un poste d'observation ornithologique tandis que le second est ponctué de vues panoramiques. Mise à part ces quelques percées, la biodiversité évolue librement aux abords des sentiers. Si l'on vient par la rue de Bellevue en voiture ou à vélo on découvre que la raquette de retournement a été effacée et n'est plus accessible en voiture sauf pour les résidents et les personnes à mobilité réduite. A noter qu'une réflexion a été menée sur tout le site pour permettre aux PMR d'accéder au plus près des divers aménagements et que du mobilier urbain (toilettes, bancs, poubelles etc) a été installé pour permettre l'accueil du public. **On découvre également que l'ancienne base nautique du comité de voile des Côtes d'Armor a été détruite suite à l'achat des parcelles par le Conservatoire du Littoral. Des gradins enherbés permettent l'accueil de groupes et d'actions en lien avec le patrimoine naturel du site. Les prairies adjacentes ont d'ailleurs fait l'objet d'une opération de renaturation et font le plus grand bonheur des abeilles logeant dans les ruches disposées sur la parcelle.**

BUDGET D'INVESTISSEMENT IMAGINÉ

Postes de dépense potentiels : invariants > effacement de la raquette, mise en place d'une barrière, aménagement du parking enherbé et d'appuis vélo, travaux techniques, mobilier urbain divers, aménagement sentier, poste ornithologique, aménagements paysagers ; spécifiques au projet > **démolition des bâtiments, gradins enherbés, plantations**

Soutiens financiers possibles : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Région, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Conservatoire du Littoral.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT IMAGINÉ

Postes de dépense potentiels : invariants > entretien du site (gestion des déchets etc), maintenance barrière et mobilier urbain ; spécifiques au projet : **entretien des gradins enherbés**

Soutiens financiers possibles :

Proposition 2

Schéma d'intention - Mars 2023



Voilà quelques années que le site de La Rognouse a été réaménagé. Lorsque l'on vient à pied par le GR34 on peut découvrir deux sentiers longeant la plage du corps de garde : le premier mène à un poste d'observation ornithologique tandis que le second est ponctué de vues panoramiques. Mise à part ces quelques percées, la biodiversité évolue librement aux abords des sentiers. Si l'on vient par la rue de Bellevue en voiture ou à vélo on découvre que la raquette de retournement a été effacée et n'est plus accessible en voiture sauf pour les résidents et les personnes à mobilité réduite. A noter qu'une réflexion a été menée sur tout le site pour permettre aux PMR d'accéder au plus près des divers aménagements et que du mobilier urbain (toilettes, bancs, poubelles etc) a été installé pour permettre l'accueil du public. **On découvre également que le hangar de l'ancienne base nautique du comité de voile des Côtes d'Armor a été transformé en halle ouverte par la commune et accueille randonneurs souhaitant déjeuner à l'abri, sportifs pouvant profiter de l'allée de boules, etc. Des évènements culturels ou sportifs sont organisés ponctuellement sur l'espace enherbé. Ceux-ci font tous l'objet d'une convention avec la commune, propriétaire de la halle, et du Conservatoire du Littoral, propriétaire des autres espaces.**

BUDGET D'INVESTISSEMENT IMAGINÉ

Postes de dépense potentiels : *invariants* > effacement de la raquette, mise en place d'une barrière, aménagement du parking enherbé et d'appuis vélo, travaux techniques, mobilier urbain divers, aménagement sentier, poste ornithologique, aménagements paysagers ; *spécifiques au projet* > rénovation du hangar avec panneaux solaires, aménagements paysagers pour théâtre de verdure

Soutiens financiers possibles : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Région, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Conservatoire du Littoral.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT IMAGINÉ

Postes de dépense potentiels : *invariants* > entretien du site (gestion des déchets etc), maintenance barrière et mobilier urbain ; *spécifiques au projet* : entretien des panneaux solaires, entretien de l'espace enherbé

Soutiens financiers possibles : vente de l'énergie produite par les panneaux solaires ?

Proposition 3

Schéma d'intention - Mars 2023



Légende :

- Parking voitures et vélo
- Démolition
- Modules sportifs
- Effacement de la raquette bitumée
- Arrêt de la circulation sauf PMR
- Dédoublement sentier
- Mobilier urbain nécessaire à l'accueil du public
- Points de vue
- Table d'orientation
- Carrière et poste d'observation ornithologique
- Plantations
- Rénovation des bâtiments pour accueil de classes de mer

Voilà quelques années que le site de La Rognouse a été réaménagé. Lorsque l'on vient à pied par le GR34 on peut découvrir deux sentiers longeant la plage du corps de garde : le premier mène à un poste d'observation ornithologique tandis que le second est ponctué de vues panoramiques. Mise à part ces quelques percées, la biodiversité évolue librement aux abords des sentiers. Si l'on vient par la rue de Bellevue en voiture ou à vélo on découvre que la raquette de retournement a été effacée et n'est plus accessible en voiture sauf pour les résidents et les personnes à mobilité réduite. A noter qu'une réflexion a été menée sur tout le site pour permettre aux PMR d'accéder au plus près des divers aménagements et que du mobilier urbain (toilettes, bancs, poubelles etc) a été installé pour permettre l'accueil du public. On découvre également que l'ancienne base nautique du comité de voile des Côtes d'Armor a été en partie rénovée par la commune : le hangar a été détruit mais le reste des bâtiments a été rénové à l'identique et accueille comme auparavant des classes de mer. Course d'orientation, natation, observation de la biodiversité marine, les activités ne manquent pas pour ces enfants. La capacité d'accueil est de 18 enfants et 2 accompagnateurs, et la location de la structure participe aux frais d'entretien. Un parcours de santé est également à disposition des visiteurs de tous âges.

BUDGET D'INVESTISSEMENT IMAGINÉ

Postes de dépense potentiels : *invariants* > effacement de la raquette, mise en place d'une barrière, aménagement du parking enherbé et d'appuis vélo, travaux techniques, mobilier urbain divers, aménagement sentier, poste ornithologique, aménagements paysagers ; *spécifiques au projet* > *démolition du hangar, rénovation tout confort de 460 m², mobilier et équipements intérieurs, aménagements extérieurs, plantations, parcours de santé*

Soutiens financiers possibles : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Région, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT IMAGINÉ

Postes de dépense potentiels : *invariants* > entretien du site (gestion des déchets etc), maintenance barrière et mobilier urbain ; *spécifiques au projet* : *frais de fonctionnement (électricité, eau, assurance, entretien, etc)*

Soutiens financiers possibles : recettes de la location de la structure

Proposition 4

Schéma d'intention - Mars 2023



Voilà quelques années que le site de La Rognouse a été réaménagé. Lorsque l'on vient à pied par le GR34 on peut découvrir deux sentiers longeant la plage du corps de garde : le premier mène à un poste d'observation ornithologique tandis que le second est ponctué de vues panoramiques. Mise à part ces quelques percées, la biodiversité évolue librement aux abords des sentiers. Si l'on vient par la rue de Bellevue en voiture ou à vélo on découvre que la raquette de retournement a été effacée et n'est plus accessible en voiture sauf pour les résidents et les personnes à mobilité réduite. A noter qu'une réflexion a été menée sur tout le site pour permettre aux PMR d'accéder au plus près des divers aménagements et que du mobilier urbain (toilettes, bancs, poubelles etc) a été installé pour permettre l'accueil du public. On découvre également que l'ancienne base nautique du comité de voile des Côtes d'Armor a été en partie rénovée par la commune : le hangar a été transformé en halle ouverte et accueille randonneurs souhaitant déjeuner à l'abri, sportifs pouvant profiter de l'allée de boules, etc. Le reste des bâtiments a été rénové à l'identique et accueille comme auparavant des classes de mer. Course d'orientation, natation, observation de la biodiversité marine, les activités ne manquent pas pour ces enfants. La capacité d'accueil est de 18 enfants et 2 accompagnateurs, et la location de la structure participe aux frais d'entretien.

BUDGET D'INVESTISSEMENT IMAGINÉ

Postes de dépense potentiels : *invariants* > effacement de la raquette, mise en place d'une barrière, aménagement du parking enherbé et d'appuis vélo, travaux techniques, mobilier urbain divers, aménagement sentier, poste ornithologique, aménagements paysagers ; *spécifiques au projet* > transformation du hangar en halle ouverte, rénovation tout confort de 460 m², mobilier et équipements intérieurs, aménagements extérieurs, plantations

Soutiens financiers possibles : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Région, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT IMAGINÉ

Postes de dépense potentiels : *invariants* > entretien du site (gestion des ordures etc), maintenance barrière et mobilier urbain ; *spécifiques au projet* > frais de fonctionnement (électricité, eau, assurance, entretien, etc)

Soutiens financiers possibles : recettes de la location de la structure, vente de l'énergie produite par les panneaux solaires ?